

La réduction ou crédit d'impôt de 50%⁽³⁾

► Valable sur l'installation de votre Livebox, sur la formation et l'assistance informatique à domicile.

Pour bénéficier de cette réduction ou crédit d'impôt, notre prestataire, partenaire d'Orange, vous envoie une attestation fiscale avant le 21 février 2018 pour toute prestation effectuée en 2017. Vous devrez la joindre à votre déclaration de revenus: ce montant sera déduit de votre imposition, l'excédent éventuel étant restitué par l'État sous conditions⁽²⁾.



La remise Orange de 48,50€⁽⁴⁾

Valable sur l'installation de votre Livebox

Pour bénéficier de cette remise, le prestataire partenaire d'Orange agréé par l'État, vous remet un coupon à l'issue de l'installation, à renvoyer complété avec les pièces justificatives suivantes :

- les photocopies des factures d'installation du prestataire et d'abonnement Internet haut débit avec TV.

Ces éléments doivent être envoyés au plus tard le 16/01/2018 à l'adresse indiquée sur le coupon.

En savoir +

Installation, formation et assistance informatique à domicile

0800 888 666⁽¹⁾

* Prestataire partenaire de Orange.

(1) Appel gratuit depuis une ligne fixe Orange à la Réunion, en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane française. Depuis une ligne d'un autre opérateur, consultez ses tarifs. Horaires : du lundi au samedi de 8h00 à 17h00, sauf jours fériés.

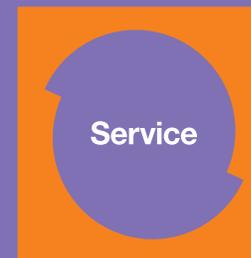
(2) Offre valable à la Réunion, en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane française entre le 05/10/2017 et le 15/11/2017 sur la base d'une prestation facturée au tarif en vigueur, réservée aux clients particuliers détenteurs d'une Livebox et abonnés au moins à l'un des services de la gamme Internet, TV, téléphone haut débit (forfait Internet haut débit avec ou sans la TV, avec ou sans le téléphone). Installation effectuée par un prestataire agréé par l'État et sélectionné par nos soins.

(3) Réduction ou crédit d'impôt dans le cadre de la « loi Borloo » relative au développement des services à la personne dans la limite d'un plafond annuel par foyer fiscal de 1 000€ de dépenses engagées (sous réserve de modification de la législation en vigueur). Bénéficiaire du crédit d'impôt les contribuables célibataires, veufs ou divorcés exerçant une activité professionnelle ou inscrits sur la liste des demandeurs d'emploi durant trois mois au moins au cours de l'année de paiement, ainsi que les personnes mariées ou liées par un Pacs qui toutes deux satisfont à l'une ou l'autre de ces conditions. Bénéficiaire de la réduction d'impôt les contribuables autres que ceux bénéficiant du crédit d'impôt. La loi Borloo : n° 2005-841 du 26/07/2005.

(4) Offre soumise à conditions et limitée à un remboursement par foyer. Remise à valoir sur votre abonnement internet haut débit Orange. Cet avoir sera déduit de votre prochaine facture fixe Orange.

(5) Prestations proposées les jours et heures ouvrables, du lundi au samedi de 8h à 17h, hors jours fériés ou chômés. Sous réserve des conditions générales (horaires d'ouverture, etc.) de l'entreprise partenaire référencée via le numéro vert mis à disposition de nos clients.

© Orange - SA au capital de 10 640 226 396€ - 78 rue Olivier de Serres, 75015 Paris 380 129 866 RCS Paris. BOR FLY FT 1111.



C'est bon de savoir que l'on est accompagné

À vos côtés lors de votre installation numérique



du 05/10/2017 au 15/11/2017



> Installation et initiation d'internet à domicile

> Qui peut en bénéficier ?

- Vous avez souscrit entre le 05/10/2017 et le 15/11/2017 une offre Internet et TV, haut débit Orange et vous avez une Livebox.
- Vous bénéficiez de la « loi Borloo » qui permet la réduction ou le crédit d'impôt.

> Comment en profiter ?

Vous venez de souscrire au moins à un des forfaits de la gamme Internet et TV, haut débit Orange.

- Un technicien viendra installer votre Livebox, raccorder jusqu'à deux ordinateurs et configurer vos services Orange. Il vous accompagne dans la prise en main de vos services Orange installés.
- Appelez le 0800 888 666⁽¹⁾ pour prendre rendez-vous : assurez-vous d'avoir en votre possession votre Livebox, votre décodeur TV, et vos identifiants Internet Orange.

> Votre installation est garantie pendant 30 jours

1€^{(2) (3)}

Installation à domicile facturée 99€

-50%

-49,50€ de réduction ou crédit d'impôt de 50%
-48,50€ de remise Orange⁽⁴⁾

> Formation à domicile

Vous découvrez l'univers informatique et internet ou vous souhaitez vous perfectionner ? Optez pour une formation à domicile⁽⁵⁾, sur votre ordinateur et à votre rythme.

> Choisissez les forfaits de 1h à 20h

> Tout savoir sur les outils informatiques

- Maîtriser la bureautique
- Classer et rechercher vos données
- Utiliser les périphériques

> Tout savoir sur internet

- Effectuer des recherches sur Internet
- Créer une adresse mail et l'utiliser
- Réserver vos vacances
- Faire vos courses en ligne sans risque
- Créer votre blog et vos albums photos en ligne
- Protéger vos données
- Sécuriser votre accès à internet (contrôle parental)

exemple forfait 2h⁽³⁾

forfait 2h à 59€ au lieu de 118€

-59€ de réduction ou crédit d'impôt de 50%,
soit 29,50€ de l'heure

-50%

> Assistance informatique à domicile

Un technicien expert intervient chez vous et réalise un diagnostic des dysfonctionnements de votre ordinateur⁽⁶⁾.

> Que comprend la prestation ?

- La résolution de conflits matériels
- La remise en fonctionnement des périphériques (imprimante, scanner, carte son...)
- La réinstallation de logiciels et de périphériques Internes (disque dur, carte vidéo...) et externes
- La mise à jour de Windows/Mac OS X et de l'anti-virus
- Le paramétrage du réseau WiFi, du firewall, de nouveaux comptes de messagerie...

55€^{(2) (3)}

assistance informatique à domicile
facturée 110€

-50%

-55€ de réduction ou crédit d'impôt de 50%